

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION

DE QUELQUES

ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES

ET CRÉATION DE QUELQUES NOUVEAUX GENRES

DANS LA FAMILLE DES LONGICORNES,

PAR

M. B.-P. PERROUD.

DEUXIÈME SÉRIE,

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 mars 1855.

CERAMBYCINS.

Litopus notaticollis.

Niger. Elytris sub-cæruleo-viridibus, femoribus anterioribus intermedisque rufis. Fronte punctata, longitudinally striata; vertice rugoso. Prothorace reticulatim punctato, lateribus maculâ elongatâ sub-argenteo-albida, notato. Elytris granulatis. Subtus prothorace pectoreque sub-argenteo-albidis; abdominis primis quatuor segmentis lateralibus sub-argenteo-albido latè maculatis.

Long. ; 15 mill. — Lat. ad humeros : 5 mill.

Corps et antennes noirs. — Elytres d'un vert un peu bleuâtre, notamment à leur extrémité qui est parfois d'un bleu d'acier. — Front ponctué, longitudinalement strié sur sa ligne médiane. — Vertex et premier article des antennes rugueusement ponctués. — Prothorax transversal, un tiers plus large que long; aussi large que la tête à son bord antérieur, puis fortement dilaté latéralement en ligne oblique jusqu'à la moitié environ de

sa longueur, rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux six septièmes de celle-ci, d'où ses côtés tombent perpendiculairement sur la base avec laquelle ils forment un angle droit : très-étroitement rebordé à son bord antérieur, qui s'avance un peu en arc au dessus de la tête : coupé carrément à sa base, qui est très-étroitement rebordée : faiblement convexe et réticuleusement ponctué en dessus (1), à l'exception des bords antérieurs et postérieurs qui sont lisses : orné sur chacun de ses côtés, sur la partie la plus dilatée, d'une petite tache longitudinale d'un blanc satiné et presque argenté. — *Ecusson* noir, creusé dans le milieu. — *Elytres* granuleuses : presque aussi larges à leur base que le prothorax dans son milieu, trois fois et demie aussi longues que lui : rétrécies des épaules à leur extrémité, où elles sont chacune obtusément arrondies. — *En dessous*, prothorax glabre et réticuleusement ponctué sur la partie dilatée de ses côtés, couvert de petites rides transversales, mélangées de quelques points sur le reste de sa surface, où il est densément revêtu de blanc satiné presque argenté ; la même couleur couvrant les méso et méta-thorax, à l'exception d'une large bande transversale de la couleur du fond, étant au devant des pattes postérieures et s'arrêtant aux épisternums. — *Abdomen* couvert d'un très-léger duvet cendré, très-peu serré ; ses quatre premiers anneaux ornés chacun latéralement d'une grosse tache triangulaire, de même couleur. — *Pattes* noires, à l'exception des quatre premières cuisses qui sont d'un rouge brillant, avec seulement leur base noire. — *Tibias et tarsi antérieurs* revêtus en dessus d'une pubescence roussâtre.

Cette espèce de la taille des *L. dispar* (BOHEMAN) et *femoralis* (Muséum d'hist. nat. de Paris), s'en distingue non-seulement

(1) C'est-à-dire : marqué de points assez gros, peu profonds, égaux entr'eux, très-serrés, régulièrement placés, et laissant des intervalles très-étroits, imitant un réseau couvrant le prothorax.

par ses couleurs et la ponctuation de son prothorax, mais encore par la forme de celui-ci, qui est plus large, un peu moins convexe, rappelant celle du *Rhopalopus insubricus*, ZIEGLER, et dont la dilatation latérale paraît être, dans son milieu, un peu anguleuse.

Elle a été capturée dans l'intérieur de Natal, par M. Delgorgue, et faisait partie du lot d'insectes que j'ai acquis de lui.

Eburia rufo-brunnea.

Rufo-brunnea, parvè pilosa. Prothorace lateribus unidentato, suprâ bituberculato et plagis tribus rufis, notato. Elytris rufis, vittâ latâ brunneâ propè suturam longitrorsum infuscatis, et maculis tribus eburneis, primâ ad basim, secundâ ad medium, tertiâ paulò post, ornatis. Pedibus elongatis, femoribus ad basim rufis et in apice incrimibus.

Long. : 19 à 20 mill. — Lat. ad humeros : 5 mill.

Corps d'un brun roussâtre, parcimonieusement couvert de petits poils couchés grisâtres, et hérissé ainsi que les pattes de poils beaucoup plus longs, de même couleur et clair-semés. — *Tête* rousse, avec une bande transversale brune en arrière du vertex : grossièrement ponctuée sur le front et entre les antennes : transversalement ridée et presque granuleuse sur le vertex, celui-ci un peu allongé et cylindrique : creusée entre les antennes d'une petite strie longitudinale, ne dépassant pas le bord postérieur des yeux : transversalement déprimée au devant de la base des antennes, le fond de cette dépression laissant paraître dans son milieu une petite cicatrice noire et brillante. — *Mandibules* noires. — *Yeux* grands, proéminents, latéraux, à cornéules globuleuses; rapprochés en dessus, et assez fortement échancrés à leur bord supéro-antérieur. — *Antennes* revêtues de poils assez longs et grisâtres, leurs quatre derniers articles couverts d'un

fin duvet de même couleur, qui les fait paraître ternes; les deux premiers articles d'un brun noir, principalement en dessus, les suivants d'un roux clair et brillant avec leur extrémité noire. — *Prothorax* un peu plus long que large, presque cylindrique : un peu rétréci en avant où il est aussi large que la tête, moins les yeux : très-étroitement rebordé à son bord antérieur qui s'avance un peu en arc sur la tête : coupé presque carrément, et étroitement rebordé en arrière : armé sur chacun de ses côtés, un peu après le milieu de sa longueur, d'une dent spiniforme : granuleusement ponctué en dessus : creusé près de son bord antérieur d'un sillon transversal, assez large, peu profond, et disparaissant près des bords latéraux : chargé sur son disque de deux tubercules lisses et luisants, placés transversalement un peu après le milieu de sa longueur, et de trois plaques d'un roux clair placées transversalement après les tubercules ; la première longitudinale, lisse et luisante sur la ligne médiane, en forme de petite carène, n'atteignant pas la base ; les deux autres larges, ovalaires et rugueuses, placées l'une à droite et l'autre à gauche de la première, de laquelle elles se rapprochent davantage vers la base que vers leur extrémité. — *Ecusson* petit, en triangle curviligne, roux, revêtu d'une fine pubescence fauve. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; quatre fois aussi longues que lui ; arrondies aux épaules : leurs côtés parallèles et leur extrémité tronquée, avec l'angle sutural légèrement épineux : convexes en dessus avec la région suturale un peu plane : ponctuées, mais d'une manière plus distincte et plus marquée dans la première moitié de leur longueur et de leur largeur en partant de la suture que sur le reste de leur surface : rebordées latéralement : d'un roux clair, et marquées chacune dans la première moitié de sa largeur, à partir de la suture, d'une bande longitudinale brune, laissant paraître contre la suture une ligne étroite, de la couleur du fond ; cette bande descend de la base jusqu'à l'ex-

trémité où elle s'éclaircit un peu : chargées chacune de deux petites nervures longitudinales partant de la base, la première au tiers, et la deuxième à la moitié de la largeur, à partir de la suture, et descendant parallèlement, la première jusqu'à l'extrémité, et la seconde jusqu'aux deux tiers seulement de la longueur : ornées également chacune de trois petites taches d'ivoire, étroites et allongées, placées les deux premières sur la première nervure, l'une à la base, et l'autre après la moitié de la longueur de l'élytre, et la troisième sur la deuxième nervure, à l'extrémité de celle-ci et un peu plus bas que la deuxième. — *Dessous du corps et pattes* ponctués. — *Pattes* grêles, allongées. — *Cuisses* inermes à leur extrémité, roux clair à leur base.

PATRIE : Guatimala.

Pharocantha (Newm.) gracilis.

Brunneo-nigra, sub-nitida. Antennis pedibusque ferrugineis, pube cinerea obtectis. Antennæ corpore longiores, articulis 3-6 apice unispinosi. Prothorace oblongo-ovato, lateribus spinâ minutissimâ instructo, suprâ sub-depresso asperè rugoso-punctato ferè reticulato, cum plagâ medianâ elongatâ cicatrosâ. Elytris linearibus, densè profundâque punctato-striatis, punctis apicem versus pedetentim decrescentibus; singulo elytro maculis duabus transversis, apiceque flavis.

Long. : 6 1/2 à 7 mill. — Lat. ad humeros : 2 3/4 mill.

Corps d'un noir brunâtre, luisant principalement dans la dernière moitié des élytres, parsemé de très-petits poils roux et mi-couchés. — *Tête* avancée, rugulusement ponctuée sur le front, longitudinalement déprimée entre les antennes, les côtés de cette dépression un peu relevés triangulairement à la base de celles-ci, son milieu rayé d'une fine strie et chargé de quelques rides longitudinales et élevées. — *Epistome* relevé, lisse et luisant. — *Labre et palpes* ferrugineux clair. — *Mandibules* noires, très-peu avancées, recourbées et aiguës à leur extrémité.

— *Yeux* bruns, grands, latéraux, proéminents, à cornéules saillantes, rapprochés en dessus et assez fortement échancrés au milieu de leur bord interne. — *Antennes* ferrugineuses, velues en dessous, entièrement couvertes d'un duvet serré et gris qui les fait paraître ternes; plus longues que le corps; leur premier article pointillé, brunâtre et un peu luisant, ceux de trois à six, armés intérieurement à leur extrémité d'une petite épine. — *Prothorax* en ovale allongé, une fois et quart aussi long que large à la base, légèrement rétréci en avant: coupé carrément et très-étroitement rebordé à son bord antérieur: faiblement bisinué et étroitement rebordé à la base, ses angles postérieurs aigus et par suite de la sinuosité paraissant un peu prolongés en arrière: armé sur les côtés, un peu après la moitié de sa longueur, d'une très-petite épine: peu convexe en dessus: marqué d'un petit sillon transversal près de son bord antérieur: ponctué entre celui-ci et le sillon: grossièrement, profondément et presque réticuleusement ponctué sur le reste de sa surface: chargé dans son milieu, sur la ligne longitudinalement médiane, d'une cicatrice sub-ovale, très-rétrécie en avant, longitudinalement sillonnée, lâchement pointillée et luisante. — *Écusson* semi-circulaire, entièrement couvert d'une pubescence cendrée. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur: deux fois et demie aussi longues que lui: linéaires: tronquées chacune à leur extrémité: peu convexes en dessus: la fossette humérale bien marquée, faisant paraître les épaules un peu relevées, l'angle huméral légèrement arrondi: creusées chacune de neuf lignes de gros points, très-serrés, surtout à la base, et diminuant progressivement en grosseur et en profondeur à partir du milieu de la longueur de l'élytre jusqu'à l'extrémité, vers laquelle ils paraissent presque effacés: intervalles soit longitudinaux, soit transversaux de ces points très-étroits et un peu relevés: on aperçoit contre l'écusson le commencement d'une dixième ligne de points: ornées chacune

d'une tache jaune couvrant l'extrémité de l'élytre, et de deux bandes transversales de même couleur; la première, petite, placée au tiers de la longueur, près du bord externe qu'elle ne touche point, et n'atteignant que le milieu de la largeur; la deuxième, plus grande et plus large, placée après la moitié de la longueur, partant du bord externe et s'arrêtant au bord sutural, sans couvrir aucun d'eux. Les petits poils qu'on remarque sur les élytres sont placés en lignes longitudinales et paraissent prendre naissance dans chacun des points dont elles sont creusées. — *Pattes* allongées, ferrugineuses, couvertes d'un duvet gris, très-fin, qui les fait paraître ternes. — *Cuisses* médiocrement renflées en massue allongée. — *Tibias* un peu déprimés. — *Tarses* grêles.

Cette petite espèce provient de la Tasmanie et paraîtrait se rapprocher du *Pharo senio* de Newman, d'après la description que cet auteur en donne dans son *Entomologist*, page 4.

CALLIRHOE NEWMAN.

(Division des *Pharocantha*, du même auteur.)

Callirhoë decora.

Rufa castanea, nitida. Antennæ corpore vix longiores; articulis 3-6 apice uni-spinosis. Prothorace gracili, elongato, subcylindrico, lateribus inermi, suprâ pube rufo-grisèâ sericeâque densè oblecto et quinque tuberculis nitidis instructo. Elytris elongatis, linearibus, apice truncatis, angulo externo truncaturæ spinoso; suprâ usque ad medium asperè et profundè sub-striato-punctatis, dein sub lente parè vix punctulatis; in singulo quinque maculis eburneis: tribus anterioribus minutis, elongatis et à punctis clytri dilaceratis; quartâ sat latâ, transversâ punctatâ et utrinque dilaceratâ, paulò post medium sitâ: quintâ ad apicem, ovali, obliquâ et subfusco ferè circumdatâ. Pedibus rufo-ferrugineis, nitidis; femoribus valdè oblongo clavatis; tibiis compressis.

Long. : 45 mill. — Lat. ad humeros : 4 mill.

Corps d'un marron rougeâtre et brillant. — *Tête* avancée, pointillée et couverte sur le front d'une fine pubescence rousse : ponctuée et chargée sur le vertex d'une ligne longitudinale, étroite et relevée : creusée entre les antennes d'un petit sillon longitudinal dont les bords sont costalement relevés, et chargée, en avant de ce sillon, d'une petite ligne transversale relevée. — *Labre* cilié de roux, en avant. — *Mandibules* brunes, peu avancées, recourbées et aiguës à leur extrémité. — *Palpes* roux. — *Yeux* roussâtres, grands, latéraux, proéminents, à cornéoles saillantes ; rapprochés en dessus et assez fortement échancrés. — *Antennes* d'un brun rouge, velues en dessous, couvertes d'un duvet roux qui les fait paraître ternes, à l'exception du premier article qui est glabre et brillant : leurs articles de trois à six armés intérieurement d'une petite épine à leur extrémité. — *Prothorax* grêle, allongé, subcylindrique ; une fois et demie aussi long que large : coupé carrément et étroitement rebordé antérieurement et postérieurement : un peu rétréci sur les côtés et en dessus au premier tiers de sa longueur ; très-légèrement renflé au milieu sur les côtés : entièrement revêtu d'une pubescence très-serrée, d'un gris roussâtre, paraissant satinée, vue sous un certain jour : chargé, dans la première moitié de sa longueur, d'une étroite carène sur sa ligne longitudinalement médiane, et de cinq tubercules lisses et luisants, placés, savoir : les deux premiers, arrondis, sur le disque, et transversalement avant la moitié de la longueur du prothorax ; le troisième, très-allongé, sur la ligne médiane, en arrière des deux premiers ; le quatrième et le cinquième, plus grands et plus écartés entre eux que ceux-ci, près de la base et également transversalement ; au-dessous et entre ces deux derniers tubercules, on remarque contre la base une petite bande élevée, transversale et arquée en avant. — *Ecusson* semi-circulaire, couvert et cilié de gris

roussâtre. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, presque trois fois aussi longues que lui : linéaires : tronquées chacune à leur extrémité, l'angle externe de cette troncature muni d'une assez forte épine : presque planes en dessus : perpendiculairement déclives sur les côtés vers les épaules, et sub-convexement ensuite : coupées carrément à leur base, la fossette humérale bien marquée, faisant paraître les épaules comme un peu relevées ; celles-ci, arrondies : creusées, jusqu'à la moitié de leur longueur, de points gros et très-serrés, placés presque en lignes longitudinales, et ne laissant entre eux que de très-étroits intervalles : paraissant lisses dans la dernière moitié de leur longueur, mais, vues à la loupe, laissant apparaître quelques lignes longitudinales de petits points assez espacés, et très-souvent effacés : parsemées sur toute leur surface de très-petits poils roux et couchés, clair-semés, et auxquels la ponctuation semble donner naissance : ornées chacune de cinq taches d'ivoire ; les trois premières, petites, allongées et déchirées sur leurs bords par la ponctuation, sont placées ; la première, un peu en dedans de l'épaule, au premier sixième environ de la longueur ; la deuxième, du côté du bord externe, à la suite de la première, à laquelle elle se joint quelquefois par sa partie supérieure ; la troisième, en face de la seconde et du côté de la suture ; la quatrième, large, transversale, après la moitié de la longueur, elle part du bord externe et arrive près de la suture, qu'elle n'atteint pas, elle est fortement déchirée en avant par la ponctuation, deux ou trois fois échancrée en arrière par la couleur du fond, et laisse apparaître dans son milieu trois à quatre points enfoncés et bruns, placés ordinairement en ligne transversale ; la cinquième, assez grande, ovale, près de l'extrémité, allant obliquement d'arrière en avant et de dedans en dehors. La partie postérieure des élytres est d'un marron plus rouge, plus clair et plus luisant que la partie antérieure, surtout vers la suture. Une couleur, un peu plus

foncée et à peine perceptible, paraît entourer la dernière tache. — *Dessous du corps* et *pattes* revêtus d'un léger duvet gris roussâtre et parsemés de quelques longs poils de même couleur. — *Cuisses* fortement renflées en massue allongée. — *Tibias* comprimés. — *Tarses* grêles.

Cette jolie espèce se rapproche beaucoup de la *C. biguttata* de DONOVAN, dont elle se distingue par son prothorax plus allongé, moins évidemment renflé sur les côtés, par la pubescence qui le couvre et par la forme différente de ses tubercules; par la ponctuation de ses élytres descendant moins bas, par les taches qui les ornent, taches plus grandes, mieux marquées et dont la dernière est à peine entourée de brunâtre; par ses cuisses renflées en massue plus allongée, etc., etc.

Comme la *C. biguttata*, elle est originaire de la Nouvelle-Hollande.

Sphaerion terminatum (DE JEAN).

Badium, nitidum, pilis flavis laxè hirtum. Elytris dilutè rufis; palpis, antennis, tibiisque ferrugineis; genibus nigro-brunneis. Capite punctulato, longitrorsum striato: fronte bifoveolato. Antennæ corpore longiores, 11-articulatæ, articulis 3-5 canaliculatis, 3-7 apice unispinosis. Prothorace inæquali, lateribus uni-dentato, supra transversim bisulcato et dorso ferè in equi solea impresso; impressione rugoso-punctatâ. Scutello pube grisea densè obtecto. Elytris paululum convexis, sublinearibus, apice vix truncatis, angulo externo uni-dentato, supra punctulatis, punctis pedetentim decrescentibus; sub-lente bi-nervosis et punctis majoribus, remotis setigerisque sat distinctè longitrorsum trilineatis. Femoribus elongato-clavatis; tibiis apice subcompressis.

Long. : 16 mill. — Lat. ad humeros : 4 mill.

Corps très-peu convexe, d'un rouge brun, luisant; parcimonieusement revêtu de très-petits poils flaves, et lâchement hérissé de poils plus longs et plus raides, de la même couleur. —

Elytres d'un roux clair. — *Labre, palpes, antennes et tibias* ferrugineux. — *Genoux* d'un brun noir. — *Tête* courte, inclinée, pointillée : creusée sur le devant du front de deux fossettes profondes, d'une strie sur sa ligne longitudinalement médiane et de deux légers sillons entre les antennes. — *Labre* coupé carrément et cilié de flave en avant. — *Mandibules* courtes, peu saillantes, d'un brun rouge, leur extrémité noire, recourbée et aiguë. — *Palpes* inégaux en longueur ; le dernier article des labiaux aplati et presque triangulaire ; celui des maxillaires, plus grand, plus large, également aplati, obliquement tronqué et presque sécuriforme. — *Yeux* d'un brun noir, grands, latéraux, saillants, assez fortement échancrés en avant dans leur milieu. — *Antennes* plus longues que le corps, velues en dessous, parcimonieusement hérissées en dessus de poils flaves ; de onze articles, revêtus d'un duvet flave, très-fin, qui les fait paraître ternes, surtout les six derniers ; le premier ruguleusement pointillé et luisant ; ceux de trois à cinq longitudinalement cannelés en dessus, et ceux de trois à sept munis à leur extrémité interne d'une épine aiguë, celle du septième article plus petite et plus fine que les autres. — *Prothorax* plus long que large à sa base, légèrement rétréci en avant, son bord antérieur coupé carrément et cilié de flave : faiblement arrondi sur les côtés ; rétréci brusquement en ligne courbe aux cinq sixièmes de sa longueur, d'où il s'élargit un peu, et ses côtés tombent perpendiculairement sur la base qui est à peine sinuée près de chacun des angles postérieurs : armé sur ses côtés, dans le milieu de sa longueur, d'une dent assez forte, à base large, et dont la pointe est légèrement inclinée en arrière : faiblement convexe et presque déprimé en dessus : creusé en avant d'un sillon transversal en arc de cercle renversé, et en arrière d'un autre sillon aussi transversal, mais droit, allant de l'un à l'autre des rétrécissements latéraux : légèrement bombé entre les deux sillons : rayé le long de sa base de petites stries

ou rides transversales, et creusé sur son disque d'une forte dépression presque en forme de fer à cheval, dont les deux branches s'arrêtent au sillon postérieur, et la convexité au sillon antérieur : cette dépression émet à droite et à gauche et d'arrière en avant une petite branche oblique, plus ou moins apparente, rejoignant sur les côtés une dépression longitudinale régnant au-dessus de chaque dent latérale ; toutes ces dépressions rugueusement ponctuées, et par ce motif paraissant plus ternes que le reste de la surface du prothorax. — *Ecusson* petit, arrondi postérieurement et entièrement couvert d'une pubescence gris jaunâtre. — *Elytres* faiblement plus larges à leur base que le prothorax y compris ses dents latérales, mais un tiers plus larges qu'à son bord postérieur : trois fois aussi longues que lui : parallèles des épaules aux deux tiers ou aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'à leur extrémité, où elles sont chacune presque un peu obliquement tronquées, avec l'angle externe prolongé en une petite dent épineuse : très-peu convexes en dessus, repliées sous les épaules, subconvexement déclives sur les côtés, leur bord externe étroitement rebordé ; les fossettes humérales bien marquées faisant paraître les épaules un peu relevées ; l'angle huméral droit, arrondi à son extrémité : munies chacune en dessus de deux très-faibles nervures, apparentes par leur couleur plus claire, et toutes deux partant de la base ; la première au quart de la largeur de l'élytre à compter de la suture ; la deuxième de la fossette humérale et descendant parallèlement entre elles en se dirigeant de dehors en dedans jusqu'aux trois quarts environ de la longueur où elles disparaissent : parsemées de très-petits poils flaves : entièrement pointillées sur leur surface, la ponctuation diminuant graduellement de profondeur de la base à l'extrémité, où elle est presque totalement effacée : marquées de points plus gros, très-espacés entre eux, (émettant chacun un long poil fauve), disposés en lignes longitudinales, dont trois sont

plus distinctes, quelquefois à l'œil nu, le plus souvent seulement avec une loupe, et sont placées, la première, contre la suture, et les autres, contre chacune des deux nervures. — *Mésothorax* et *épisternums*, paraissant sous un certain jour, revêtus d'une fine pubescence blanc satiné, presque argentée. — *Pattes* un peu allongées. — *Cuisses* renflées en massue allongée. — *Tibias* un peu élargis et comprimés à leur extrémité. — *Tarses* assez grêles, revêtus en dessus d'une villosité d'un flave roussâtre, et en dessous, d'une brosse de poils de même couleur.

PATRIE : Brésil.

Etant redevable à l'extrême obligeance de M. Chevrolat, possesseur actuel de la collection de Longicornes de M. le comte Dejean, de la certitude du nom de cette espèce inédite, j'ai cru devoir la décrire minutieusement pour pouvoir lui comparer l'espèce suivante qui en est très-voisine, et que j'ai tout lieu de croire nouvelle.

Sphærium vicinum.

Rubro-rufum, nitidissimum, laxè rufo-pilosum; antennis pedibusque rufo-hirtis. Capite rugoso-punctato, fronte bi-foveolato, longitrorsum striato; vertice densè punctulato. Antennæ corpore longiores, 11-articulatæ; articulis 3-4 canaliculatis, 5-8 apicè uni-spinosis. Prothorace intricato, lateribus uni-dentato, suprâ transversim bi-sulcato, dorso longitrorsum bi-impresso; impressionibus antè connexis, granulis minutissimis parçè instructis, ramumque obliquum utrinque ad latera emittentibus, undè quinque apparent tuberculi, medianus elongatus, sub-elevatus, nitidissimus et vix punctulatus. Scutello pubescente grisea densè obtecto. Elytris parùm convexis, linearibus, apicè truncatis, angulo externo uni-spinoso: suprâ sat densè punctulatis, punctis pedetentim decrescentibus; sub-lente punctis majoribus setigerisque, plus minùsve distinctis longitrorsum lineatis. Femoribus elongato-clavatis, tibiis vix apicè compressis.

Long.: 15 mill. — Lat. ad humeros: 5 1/4 mill.

Corps un peu convexe, uniformément d'un roux rouge,

très-brillant, revêtu en dessus et en dessous de petits poils roux clair-semés. — *Tête* courte, inclinée, rugueusement ponctuée sur le front, celui-ci creusé en avant de deux fossettes transversalement placées, moins profondes que celles du *Sph. terminatum*, DEJ., et d'une petite strie sur sa ligne longitudinalement médiane; vertex densément pointillé. — *Labre* coupé carrément en avant. — *Mandibules*, *palpes* et *yeux* semblables à ceux du *Sph. terminatum*. — *Antennes* plus longues que le corps, velues en dessous, très-parcimonieusement hérissées en dessus de poils roux; de onze articles revêtus d'un duvet roussâtre très-fin, qui les fait paraître ternes, surtout à leur sept derniers articles; le premier, lâchement ponctué; les autres très-finement pointillés; les troisième et quatrième canaliculés longitudinalement en dessus; ceux de trois à huit munis d'une épine à leur extrémité interne. — *Prothorax* plus long que large à sa base, faiblement rétréci en avant, son bord antérieur paraissant très-légèrement avancé sur la tête: presque droit sur les côtés dans son tiers médian, un peu rétréci aux six septièmes de sa longueur, d'où il s'élargit faiblement et tombe carrément sur sa base, celle-ci à peine sinueuse près de chacun des angles postérieurs: armé au milieu de sa longueur, sur chacun de ses côtés, d'une dent courte, pointue et à large base: presque convexe en dessus, où il est couvert sur chaque tiers latéral de petites rides irrégulières, élevées, de rugosités et de points plus ou moins gros, le tout entremêlé et le faisant paraître un peu terne: creusé en avant et en arrière d'un sillon transversal, droit; légèrement bombé entre ces deux sillons: rayé le long de la base de petites stries ou rides transversales: marqué sur chacun de ses côtés au-dessus de la dent latérale, et d'un sillon à l'autre, d'une dépression longitudinale et sulciforme, et sur son disque, de deux autres dépressions longitudinales assez profondes, une de chaque côté de sa ligne médiane; ces deux dépressions lisses dans leur fond, et seulement parsemées de petites granulations, partent du

sillon transversal près de la base, remontent jusqu'au milieu de la longueur du disque, où elles se réunissent, et après avoir émis chacune un petit rameau oblique et un peu arqué, qui va sur les côtés, rejoindre la dépression latérale au-dessus de la dent dont ils sont armés, elles se prolongent ensemble jusqu'au sillon antérieur, contre lequel elles se dilatent un peu à droite et à gauche. La position de ces dépressions fait paraître le prothorax comme marqué de cinq élévations presque tuberculeuses; les deux antérieures plus petites que les deux postérieures, et celle du milieu plus relevée que les autres, presque en ovale allongé, brillante et faiblement creusée de quelques points. — *Ecusson* petit, arrondi postérieurement et entièrement couvert d'une pubescence grise satinée. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; plus de trois fois plus longues que lui: linéaires, soit à côtés parallèles dans toute leur longueur, excepté près de leur extrémité, où elles sont légèrement rétrécies: manifestement tronquées à leur extrémité, l'angle postérieur de cette troncature prolongé en une petite épine aiguë: un peu convexes en dessus: repliées sous les épaules: convexement déclives sur les côtés: très-étroitement rebordées extérieurement; les fossettes humérales bien marquées, faisant paraître les épaules un peu relevées; l'angle huméral droit, arrondi à son extrémité: densément et finement pointillées en dessus, la ponctuation s'effaçant graduellement à partir des deux tiers de la longueur, et disparaissant tout-à-fait à l'extrémité: marquées de points un peu plus gros et assez serrés, émettant chacun un très-petit poil roussâtre, et disposés en lignes longitudinales plus ou moins distinctes, même à la loupe, à l'exception de celle contre la suture et de celle qui descend de la fossette humérale qui sont en général plus marquées que les autres. — *Mésothorax* et *épisternums* paraissant, sous un certain jour, revêtus d'une fine pubescence d'un blanc satiné presque argenté. — *Pattes* peu allongées, parcimonieusement hérissées de longs poils

roux. — *Cuisses* un peu plus faiblement renflées en massue allongée que dans le *Sph. terminatum* ; tibias arrondis, paraissant à peine comprimés à leur extrémité ; tarses grêles, revêtus en dessus d'une villosité rousse, et en dessous, d'une petite brosse de même couleur.

PATRIE : la Colombie.

Comme on le voit, cette espèce est très-voisine du *Sph. terminatum*, DEJ. ; mais outre sa couleur qui est uniforme, plus rouge et plus brillante, elle s'en distingue facilement par son corps plus étroit et plus convexe ; par son prothorax proportionnellement moins large, armé d'une dent plus petite et plus obtuse ; par la ponctuation rugueuse de sa tête ; par les rides, les rugosités et les points embrouillés de son prothorax, dont la forme de ses dépressions le fait paraître comme chargé de cinq tubercules ; par ses élytres plus linéaires, plus convexes, plus franchement tronquées à leur extrémité avec une véritable épine à l'angle externe, plus densément pointillées, dépourvues de nervures, et dont les lignes de points plus gros sont moins distinctes, et n'émettent pas de longs poils ; par ses cuisses plus faiblement renflées en massue, etc., etc.

Obs. M. Audinet Serville, en donnant le genre *Sphæron* comme une simple division de celui qu'il créait sous le nom de *Elaphidion*, et ne le fondant que sur des espèces ayant « les élytres « à peine tronquées au bout, munies chacune d'une épine médiane, et les cuisses plus fortement en massue, celle-ci presque « globuleuse, » lui a conservé tous les autres caractères qu'il attribuait aux *Elaphidion*, et par conséquent celui d'avoir « le « corselet arrondi latéralement et mutique ; » s'il en doit être ainsi, les deux espèces que je viens de décrire ne peuvent pas faire partie du genre *Sphæron*, puisque dans toutes les deux le prothorax est unidenté latéralement, et que si l'on tranchait cette dent à sa base, il serait plutôt droit qu'arrondi sur ses côtés ;

la massue des cuisses est allongée et non globuleuse, et dans le *vicinum* qu'on ne peut séparer du *terminatum*, l'extrémité des élytres est manifestement tronquée, et l'épinc au lieu d'être médiane se trouve placée à l'angle externe de la troncature. Cependant, s'il est vrai, comme le dit l'auteur du catalogue des Longicornes du British Museum 1855, page 406, que le genre créé par M. Newman, sous le nom de *Nephalius*, dans son Entomologist, n. 6, avril 1841, page 95, est le même que celui de *Sphærion* (AUDINET SERVILLE), les deux espèces *terminatum* et *vicinum* feraient réellement partie des *Sphærion*. En effet, sans tenir compte des caractères que M. Newman a donnés à son genre *Nephalius* pour le séparer de celui *Trichophorus* de M. Audinet Serville, et qui consistent seulement en ce que « les cuisses sont simples, et les antennes presque sans « villosité, » caractères que l'auteur dément lui-même quelques lignes plus bas dans sa description des *Nephalius exutus*, *cassus* et *blandus*, où il reconnaît que ces espèces ont les cuisses renflées. Il est vrai, je dois le dire, que cette reconnaissance ne paraît pas complète, puisque pour les deux premières espèces il dit : *femoribus paulò incrassatis*, et pour la troisième : *vix incrassatis* ; mais je crois que c'est là une erreur d'appréciation, et qu'il aurait dû dire pour toutes trois : *femoribus elongato clavatis*, du moins en en jugeant d'après une de ses espèces que je possède : le *Nephalius blandus* (*Sphærion conspicillatum*, CHEVROLAT) qu'il décrit, page 112, comme ayant les cuisses *vix incrassatis, apice nullo modo armatis*, tandis qu'elles sont réellement et très-distinctement renflées en massue allongée, et armées chacune à leur extrémité de deux dents aiguës, bien apparentes, surtout aux deux dernières paires de pattes (1).

(1) Une très-belle espèce du Brésil, le *Sphærion elegantulum*, BUQUET, rouge avec les élytres vertes, les pattes et les antennes noires, présente également deux petites dents aiguës à l'extrémité de chacune de ses

Sans tenir compte, disais-je, de ce caractère consistant en des *pattes simples*, qui, ainsi qu'on le voit, n'existe pas (je ne parle pas du plus ou du moins de villosité aux antennes, ce qui ne saurait être un caractère générique), et en s'arrêtant à ceux plus certains, que l'auteur donne pour ainsi dire secondairement, et qui résultent aussi de la description des cinq espèces qu'il a connues, et qui consistent en ce que : 1° « les élytres sont ponc-
« tuées, revêtues de petits poils ou duvet court, et garnies de
« poils raides placés chacun dans un point plus profond et plus
« distinct, ces points espacés entre eux, mais généralement
« disposés de manière à présenter des séries régulières ; » 2° le corselet est latéralement armé d'une dent (*Neph. amictus, serius* et *blandus*, New.) ; 3° les articles des antennes sont cannelés (*Neph. exutus* et *blandus*) ou carénés (*Neph. amictus, serius*), et uni épineux à leur extrémité à un plus ou moins grand nombre de leurs articles (toutes les espèces) ; 4° l'extrémité des élytres est plus ou moins tronquée et armée d'une épine (toutes les espèces) ; 5° les cuisses sont renflées (*Neph. exutus, cassus* et *blandus*), on reconnaît tout de suite qu'ils sont applicables aux deux espèces *terminatum* et *vicinum* que j'ai décrites et qui se trouvent ainsi de véritables *Sphæriion*. — Pour cela, comme on l'aperçoit, il faut combiner les caractères donnés par M. Audinet Serville pour les *Elaphidion* et les *Sphæriion* avec ceux de M. Newman pour ses *Nephalius* ; mais est-ce à dire que pour établir le genre *Sphæriion* il faille employer tous les caractères ci-dessus rappelés ? Evidemment non, la plupart ne sont que des caractères distinctifs des espèces, se trouvant en partie chez les unes, manquant en partie chez les autres. Je possède une trop petite quantité de ces insectes pour

cuisses ; ses antennes sont cannelées et épineuses comme dans le *blandus* et son prothorax inégal ; mais la dent latérale est très-petite, à peine visible et ses cuisses sont faiblement renflées.

avoir la prétention d'indiquer les caractères certains et bien tranchés du genre *Sphærium*, ou pour décider si les insectes qui le composent ne doivent être, au contraire, considérés que comme une simple division des *Elaphidion*; mais je pense, d'après tous ceux que j'ai pu examiner, et d'après toutes les descriptions que j'ai lues, qu'on pourrait, si on admettait le genre *Sphærium*, le désigner, sauf meilleur avis, par un corps un peu plus étroit et moins déprimé que celui des *Elaphidion*. Un prothorax à peine arrondi latéralement, muni sur les côtés d'une dent épineuse ou obtuse, quelquefois très-petite et peu visible, inégal, ou presque tuberculeux en dessus. Les élytres légèrement tronquées et uni-épineuses à leur extrémité, généralement ponctuées en dessus, et présentant toujours des lignes de points sétigères plus ou moins écartés entre eux, mais plus profonds ou plus distincts que la ponctuation ordinaire, lorsqu'elle existe. Les cuisses renflées plus ou moins fortement en massue allongée, et enfin par les autres caractères donnés par M. Audinet Serville au genre *Elaphidion*, en ce qu'ils ne seraient point contraires à ceux ci-dessus.

Achryson ornatipenne.

Angustum, pilosum, supra fuscum, subtus cum antennis pedibusque rufum. Capite longitrorsum sulcato. Prothorace ruguloso-punctato, tribus vittis denudatis signato. Elytris ad basim rugulosis, postea laxè asperè punctulatis, quatuor vittis rufis notatis.

Long : 11 mill. — Lat. ad humeros : 5 mill,

Corps étroit, allongé, brun en dessus, roux en dessous, ainsi qu'aux pattes et aux antennes. — Tête ruguleusement ponctuée, longitudinalement sillonnée, couverte de poils gris-fauve, divergents. — Front court, incliné. — Labre court. — Mandibules saillantes, un peu relevées, rougeâtres; arrondies, aiguës et noires à leur extrémité. — Palpes ferrugineux. — Yeux bruns,

latéraux, très-saillants, rapprochés sur le haut du front. — *Antennes* rousses, moins longues que le corps, rugueusement ponctuées, velues en dessous, et couvertes d'un duvet très-fin et serré qui les fait paraître ternes. — *Prothorax* un peu plus long que large : coupé carrément et à peine rebordé en avant et en arrière : obtusément arrondi sur ses côtés : faiblement convexe en dessus, rugueusement ponctué : entièrement couvert de poils gris fauve, couchés d'avant en arrière, parsemés, surtout sur les côtés, de poils plus longs : marqué de trois bandes étroites, longitudinales et dénudées, finement granuleuses, et n'atteignant pas le bord antérieur ; l'une médiane presque sulciforme ; les autres latérales et à égale distance chacune de la ligne médiane et du bord externe. — *Écusson* petit, triangulaire, tronqué à son extrémité, ses bords légèrement relevés. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; trois fois aussi longues que lui : linéaires : étroitement rebordées à leur bord extérieur : très-faiblement tronquées à leur extrémité : médiocrement convexes ; la fossette humérale marquée ; les épaules arrondies : un peu rugueuses à leur base : lâchement et aspèremment ponctuées, les points disposés presque en lignes longitudinales et plus serrés sur les côtés : un peu enfoncées sur la suture au dessous de l'écusson : couvertes de petits poils gris, couchés, peu serrés et mélangés de poils roussâtres, surtout sur les côtés : ornées chacune de quatre bandes longitudinales rousses ; la première, très-courte, contre l'écusson ; la deuxième, beaucoup plus longue, plus étroite, et placée contre la suture dans plus du tiers médian de la longueur ; la troisième, sur le milieu de l'élytre, élargie intérieurement, du côté de la suturale qu'elle touche presque ; la quatrième, commençant au milieu de la largeur de l'élytre, et au dernier quart de sa longueur, se dirige obliquement vers la suture qu'elle suit, presque jusqu'à l'extrémité, où elle se recourbe contre le bord latéral qu'elle remonte presque jusqu'à

la moitié de sa longueur. — *En dessous*, prothorax brun, finement et transversalement ridé ; poitrine et abdomen rougeâtres, ponctués, couverts de petits poils gris, peu serrés. — *Pattes* rousses, pointillées, velues. — *Cuisses* renflées, un peu comprimées, ainsi que les tibias. — *Tarses* grêles, pubescents, garnis en dessous d'une brosse un peu allongée de poils flaves.

PATRIE : Guadeloupe.

D'après M. Chevrolat, cette espèce est voisine de l'*Achry. meticulosum*, DEJ. J'en possède de la même localité une variété du double plus petite, dans laquelle le prothorax est proportionnellement un peu plus allongé, la pilosité plus rare, et les bandes des élytres totalement effacées.

Callidium ? 12-signatum.

Capite prothoracque rubicidis, densè et acutè granulosis. Antennis ferrugineo-rufis, villosis; articulus 4 quinto dimidio brevior. Elytris fuscis, nitidis, crebrè punctatis, punctis piligeris et pedetentim decrescentibus. Singulo elytro signaturis sex pallidis notato. Pedibus testaceo-rufis, femoribus tibiisque ad basim pallidis; femoribus ad apicem clavatis, sub-globosis, parùmque compressis.

Long. : 7 mill. — Lat. ad humeros : 2 mill.

Tête d'un rouge brunâtre, avancée, enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax et plus étroite que celui-ci, finement granuleuse, légèrement pubescente et creusée dans son milieu d'un sillon longitudinal. — *Palpes* testacés. — *Yeux* latéraux, grands, assez fortement échancrés, noirs. — *Antennes* d'un roux ferrugineux, légèrement sétacées, écartées à leur insertion, couvertes d'une fine pubescence roussâtre qui les fait paraître ternes : velues en dessous, notamment à leurs quatre premiers articles, et plus longues que le corps : de onze articles cylindriques ; le premier, plus épais que les autres ; le deuxième, très-court ; le troisième, presque aussi long que le cinquième ;

le quatrième, plus de moitié plus court que ce dernier, et à peu près moitié plus grand que le second ; les suivants d'égale longueur entre eux ; le dernier plus court et obtus à son extrémité. — *Prothorax* d'un rouge brunâtre, plus sombre sur les côtés et sur la ligne médiane que sur le reste du disque : plus long que large : légèrement avancé arcuément sur la tête à son bord antérieur, coupé carrément et rebordé à sa base : élargi en s'arrondissant faiblement sur les côtés, sa plus grande largeur étant au premier tiers environ de sa longueur : plus étroit en arrière qu'en avant : déprimé et légèrement pubescent en dessus, densément et finement granuleux : marqué en avant d'une impression transversale, sulciforme et en arc renversé, et en arrière sur la ligne médiane, d'une petite cicatrice linéiforme, lisse, noirâtre, et souvent peu apparente. — *Ecusson* noirâtre, court, arrondi à son sommet. — *Elytres* brunes, luisantes, la suture et les bords extérieurs un peu plus clairs : moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; un tiers plus larges que celui-ci à sa plus grande largeur ; trois fois aussi longues que lui : étroitement rebordées extérieurement et à la suture : linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité : déprimées en dessus, presque perpendiculairement déclives sur les côtés, surtout en avant ; les fossettes humérales bien marquées ; les épaules saillantes et un peu avancées, leur sommet arrondi : densément ponctuées et presque rugueusement à leur base ; les points portant chacun un poil roussâtre, presque droit, diminuent graduellement de profondeur et disparaissent vers l'extrémité : parées chacune de six marques d'un ferrugineux pâle ; la première entoure extérieurement l'épaule, et s'arrête au-dessous de celle-ci en forme de grosse tache subarrondie, ne dépassant pas intérieurement l'extrémité de la fossette humérale ; la deuxième, subtriangulaire, placée un peu plus bas que la première et contre la suture qu'elle couvre, et sur laquelle elle remonte linéairement jusqu'à la base, où elle s'étend presque

jusqu'à la fossette humérale ; la troisième, linéaire, légèrement arquée, placée entre la première et la deuxième, et un peu plus bas qu'elles, descend un peu obliquement de dehors en dedans, s'arrêtant avant le milieu de la longueur de l'élytre ; la quatrième, presque demi-ovalaire, plus grande et descendant plus bas que la troisième, est placée en face de celle-ci contre le bord externe qu'elle recouvre, et sur lequel elle se prolonge jusqu'à la base ; la cinquième, linéaire, un peu plus épaissie dans la seconde moitié de sa longueur que dans la première, placée au-dessous de la troisième, et descendant obliquement jusqu'aux trois quarts environ de la longueur de l'élytre, vers le bord externe qu'elle n'atteint pas ; la sixième, assez grosse, ovalaire, plus claire que les autres et placée près de l'extrémité.

En dessous, prothorax brun, rugueux. — *Méso* et *méta-thorax* d'un roux ferrugineux, pointillés et couverts d'un léger duvet gris, peu serré. — *Métathorax* sillonné longitudinalement dans son milieu. — *Abdomen* d'un testacé rougeâtre, brillant, parsemé de quelques poils roussâtres. — *Pattes* faiblement velues, d'un testacé rougeâtre ; la base des cuisses et des tibias beaucoup plus pâle. — *Cuisses* renflées à leur extrémité en massue globuleuse et un peu comprimée.

PATRIE : Brésil.

Cette jolie petite espèce, de la grandeur du *C. rufipes*, FAB., s'en distingue, outre sa couleur et ses taches, par un corps plus étroit, une tête plus petite et des yeux moins proéminents ; par son prothorax moins rétréci en avant, moins arrondi sur les côtés, et par ses pattes dont les cuisses sont plus globuleusement renflées. Elle s'éloigne de tous les Callidium que je possède, et de tous ceux que j'ai vus, par la brièveté du quatrième article de ses antennes, et pourrait faire dans ce genre une division à part, si elle ne doit pas en constituer un nouveau.

Clytus insignitus.

Niger, velutinus. Capite longitrorsum striato, flavo tri-vittato. Prothorace transverso, ad basin valdè constricto, supra paululum gibbo, fasciis tribus flavis notato. Elytris propè suturam longitrorsum carinatis, apice spinâ medianâ armatis : singulo elytro tribus maculis et quatuor fasciis flavis ornato. Antennis pedibusque brunneo-nigris ; tibiis apice tarsisque rufis.

Long. : 20 mill. — Lat. ad humeros : 7 mill.

Corps noir, faiblement pointillé, entièrement revêtu d'un duvet noir, très court et velouté. — *Tête* sillonnée longitudinalement sur sa ligne médiane : parée de trois bandes transversales formées d'un duvet jaune, serré ; la première, contre la suture frontale ; la deuxième, plus mince, entre les antennes, au sommet de leur insertion ; la troisième, sur le haut du front, contre les yeux, entourant ceux-ci extérieurement, couvrant les joues, et remontant de chaque côté, sur le devant du front, jusqu'à la base des antennes. — *Labre* rouge-brun. — *Mandibules* noires. — *Palpes* ferrugineux. — *Yeux* et *antennes* brun-noirâtre ; celles-ci peu densément revêtues en dessous de petits poils raides, noirs. — *Prothorax* transversal, coupé carrément, très-étroitement rebordé et cilié de jaune à son bord antérieur, où il est aussi large que la tête, et d'où il s'élargit immédiatement, d'abord en s'arrondissant sur les côtés jusqu'au tiers de sa longueur, puis en ligne oblique très-faiblement cintrée jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci, où il se rétrécit subitement et fortement, ses côtés tombant alors presque perpendiculairement sur sa base qui paraît à peine sinuée près de chacun des angles postérieurs : un peu bombé en dessus : marqué d'un petit sillon transversal contre la base, et orné de trois bandes transversales d'un duvet jaune, serré ; la première, droite, près du bord antérieur ; la deuxième, au milieu de la longueur, descendant arcué-

ment en arrière et interrompue dans son milieu ; la troisième, droite, dans le sillon basilaire. — *Ecusson* transversal, triangulaire. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax dans sa plus grande largeur : plus de trois fois aussi longues que lui : légèrement rétrécies des épaules à l'extrémité, où elles sont médianement un peu prolongées chacune en une courte épine : faiblement convexes en dessus, avec les épaules obtusément arrondies et nullement saillantes : chargées chacune près de la suture, à partir du tiers de leur longueur, d'une ligne élevée en carène n'atteignant pas l'extrémité, et ornées : 1° de trois taches ; la première, petite, triangulaire, placée avant le milieu de la longueur à l'angle formé par la réunion de la carène à la suture ; la deuxième, beaucoup plus grosse, allongée, placée aux deux tiers de la longueur, également entre la carène et la suture ; la troisième, ponctiforme, placée sur le milieu de la largeur de l'élytre, en face de l'extrémité de la deuxième ; 2° de quatre bandes transversales ; la première, très-légèrement arquée, et descendant obliquement de l'écusson vers la partie inférieure de l'épaule ; la deuxième, fortement arquée, descendant de la suture, un peu au-dessous de l'écusson jusqu'au tiers environ de la longueur de l'élytre, d'où elle remonte, et se dirige vers le bord externe qu'elle touche presque au premier quart environ de la longueur, et près duquel elle est interrompue, et seulement indiquée par un point ; la troisième, très-étroite, quelquefois interrompue, partant de la première tache vers la suture, formant un petit arc renversé dont le côté externe se prolonge transversalement, et un peu en s'épaississant vers le bord extérieur ; la quatrième, près de l'extrémité, descendant obliquement de dedans en dehors. Toutes ces taches et bandes formées d'un duvet jaune serré. On voit sur les épaules une tache transversale, plus ou moins apparente, formée d'un duvet d'un jaune blanchâtre. — *En dessous*, le prothorax et la poitrine sont couverts d'un même duvet jaune serré, qui forme sur les côtés,

contre le bord postérieur de chacun des quatre premiers anneaux de l'abdomen, une large tache transversale ; tiers médian de l'abdomen et son dernier anneau parcimonieusement revêtus de petits poils grisâtres. — *Pattes* écartées entre elles à leur insertion, d'un brun noir, revêtues d'un duvet très-fin et grisâtre ; extrémité des tibias et tarses rougeâtres. — *Prosternum* large, aplati, coupé perpendiculairement et légèrement échancré en arrière. — *Méso-sternum* large, un peu relevé costalement et faiblement arqué en avant.

PATRIE : Brésil.

Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, se place à côté des *Clyt. erythrocephalus*, *proximus*, *congener*, etc., etc. Elle appartient à la même division, par ses élytres carénées en dessus et armées d'une épine médiane à leur extrémité ; par la forme de son prothorax, et surtout par celle de ses pro et méso-sternum. — D'après M. Chevrolat elle serait voisine du *Clyt- idoneus*, DEJ. (inédit), que je ne possède point et auquel, pour cette raison, je ne puis la comparer.

Tetraommatus (GENUS NOVUM).

τετρα, quatre. — ομματα, yeux.

Corps allongé, étroit, linéaire, peu convexe.

Tête peu avancée, engagée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux ; munie de quatre yeux entiers, arrondis ; les deux inférieurs latéraux, saillants, globuleux ; les deux supérieurs moins grands que les inférieurs, très-peu convexes et très-rapprochés sur le haut de la tête. — *Front* court, très-légèrement bombé. — *Mandibules* un peu saillantes, recourbées, aiguës, et un peu relevées à leur extrémité. — *Palpes* courts, le dernier article plus grand que le précédent, un peu aplati et subovalaire.

Antennes très-distantes à leur base, presque filiformes ou peu sétacées, velues, les poils du dessous plus longs et formant une

petite frange peu serrée : plus longues que le corps, de onze articles cylindriques ; le premier, plus épais que les autres ; le deuxième, moitié moins long que le premier, et du tiers de la longueur du troisième ; les troisième, quatrième et cinquième égaux entre eux ; les suivants un peu plus courts, mais également égaux entre eux ; le dernier obtus à son extrémité.

Prothorax un peu plus étroit que la tête, très-allongé et linéaire.

Ecusson petit, plus long que large, arrondi à son sommet.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, ne couvrant pas entièrement l'abdomen, linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes de grandeur moyenne ; les hanches antérieures élevées et contiguës ; les intermédiaires arrondies, presque planes et très-rapprochées. — *Cuisses* fortement renflées en massue allongée et très-comprimée ; tibias aussi comprimés ; tarsi aussi longs que la moitié des tibias ; le premier article plus grand que les trois suivants réunis ; les deuxième et troisième courts, celui-ci faiblement bilobé ; le quatrième subcylindrique, aussi long que les deux précédents. Crochets petits, minces et aigus.

Ce genre, que je crois intermédiaire des genres *Gracilia*, AUDINET SERVILLE et *Leptidea*, MULSANT, s'en distingue par la forme allongée, étroite et linéaire de son prothorax ; par ses cuisses plus fortement comprimées ; par la forme des articles de ses antennes dont les troisième, quatrième et cinquième sont égaux entre eux, et surtout par les quatre yeux dont sa tête est munie.

Tetraommatus filiformis.

Capite thoraceque rufo-brunneis, leviter rugulosis, hoc ad basin abruptè coarctato, suprâ longitrorsùm striato, lineisque duabus subtilissimè elevatis notato. Elytris dilutè flavo-testaceis, densè subtiliterque punctulatis. Pedibus pallidè flavis.

Long. : 8 mill. — Lat. ad humeros : 1 1/2 mill.

Tête et prothorax d'un brun rougeâtre. — *Front* très-légèrement bombé, ponctué, creusé en avant d'un sillon transversal un peu arqué, et sur sa ligne médiane, d'un autre sillon longitudinal, s'arrêtant à une petite fossette entre la base des antennes. — *Labre* court, brunâtre. — *Mandibules* rousses, noires à leur extrémité. — *Palpes* d'un jaune pâle. — *Yeux* noirs, séparés d'abord en devant par une portion étroite et un peu renflée du front, remontant obliquement, de chaque côté vers la base des antennes ; ensuite en arrière de celles-ci et sur chacun des côtés supérieurs de la tête, par une ligne large et plane ; enfin sur le haut du front, par une ligne mince et relevée. — *Antennes* finement et lâchement pointillées ; le premier article luisant ; les autres revêtus d'un duvet pâle, les faisant paraître ternes ; les poils, dont elles sont garnies, très-fins et également pâles. — *Prothorax* d'un brun rougeâtre, un peu plus obscur sur les côtés que sur le disque : coupé carrément en avant et en arrière, ses angles antérieurs obtus et faiblement prolongés latéralement : plus de deux fois plus long que large : un peu resserré arcuément sur les côtés aux six septièmes environ de sa longueur, puis brusquement rétréci, (les angles de ce rétrécissement aigus), descendant ensuite perpendiculairement sur sa base, les angles extérieurs de celle-ci droits : fort peu convexe ; un peu déprimé longitudinalement en dessus dans son milieu : très-finement granuleux : couvert d'une légère pubescence roussâtre : creusé près de sa base, contre le rétrécissement, d'un sillon transversal un peu anguleux vers la ligne médiane : rayé sur celle-ci d'une strie longitudinale partant du sillon et remontant au tiers de la longueur, où elle est continuée jusque près du bord antérieur par une petite dépression longitudinale : chargé de chaque côté de la strie d'une ligne très légèrement élevée en touchant le sillon de la base, ne se prolongeant pas plus loin que la strie, et immédiate-

ment suivie chacune d'une petite cicatrice arrondie et peu brillante. — *Ecusson* longitudinalement sillonné dans son milieu. — *Elytres* d'un testacé jaune clair, un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, deux fois et demie aussi longues que lui : très-peu convexes : coupées carrément à leur base, l'angle huméral droit, son sommet arrondi : densément et finement pointillées : couvertes d'une fine pubescence grise. — *Dessous du corps* brun rougeâtre, très-parcimonieusement revêtu d'une fine pubescence grise. les deuxième, troisième et quatrième anneaux de l'abdomen bordés de flave à leur extrémité. — *Pro* et *méso-thorax* très-finement granuleux, paraissant ternes. — *Métathorax* lâchement ponctué, un peu luisant. — *Abdomen* de cinq anneaux ; le deuxième, plus étroit que les autres ; les troisième, quatrième et cinquième formant ensemble un ovale allongé ; le cinquième, tronqué à son extrémité contre laquelle il est marqué de deux petites fossettes. — *Pattes* d'un flave très-pâle, pointillées et légèrement velues.

Cette petite espèce, capturée à Pondichéry, m'a été envoyée par mon frère en 1854.

Apiogaster (GENUS NOVUM).

(*απιον*, poire. — *γαστήρ*, ventre).

Tête ponctué, enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax, prolongée en avant en un museau en carré long : creusée entre les antennes d'un sillon large et peu profond, dont les bords se relèvent à la base de celles-ci. — *Labre* très-court. *Mandibules* fortes, peu avancées, rétrécies en pointe, et un peu recourbées à leur extrémité. — *Palpes* courts, leur dernier article cylindrique, légèrement comprimé, tronqué au bout. — *Yeux* latéraux, longitudinaux, ovalaires, entiers, très-finement réticulés.

Antennes plus longues que la moitié du corps : de onze articles ; le premier, renflé, très-faiblement arqué ; le deuxième,

presque cylindrique, de moitié plus court que le premier ; le troisième, cylindrique, très-faiblement arqué, un peu renflé à son extrémité, trois fois plus long que le second, et au moins aussi long que les deux suivants réunis ; le quatrième, un peu plus court que le cinquième, et tous deux un peu renflés de la base à l'extrémité ; les suivants d'égale longueur entre eux, un peu comprimés, un peu plus épais et moins nettement articulés que les autres ; le dernier rétréci en pointe à son extrémité.

Prothorax allongé, cylindrique, un peu plus étroit en avant qu'en arrière : coupé carrément à ses bords antérieur et postérieur : gibbeusement relevé en dessus aux deux tiers de sa longueur.

Écusson court, en carré un peu allongé, relevé contre la base des élytres, et arcuément échancré à son extrémité.

Elytres plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur : graduellement rétrécies des épaules jusqu'à la moitié de leur longueur, en laissant à découvert les épisternums métathoraciques, élargies ensuite ovalairement, et ne couvrant pas entièrement l'abdomen : échancrées chacune à leur extrémité, contre la suture ; chacun des angles de cette échancrure épineux.

Métathorax bombé, les épisternums convexes et presque ovalairement allongés.

Abdomen piriforme ; de cinq anneaux ; le premier, le plus large et le plus tuméfié de tous postérieurement, et aussi long que les trois suivants réunis.

Hanches antérieures contiguës, saillantes : les intermédiaires presque semi-sphériques, peu saillantes, séparées par le mésosternum, celui-ci rétréci vers son extrémité postérieure qui est presque tronquée et légèrement échancrée.

Métasternum un peu moins large en avant que le mésosternum et longitudinalement sillonné.

Cuisses grêles, plus longues que les tibias, fortement renflées à leur extrémité en une massue globuleuse, un peu comprimée; tibias légèrement comprimés, les antérieurs et les postérieurs très-légèrement arqués; tarses grêles; crochets petits, recourbés et aigus.

Ce genre est voisin des *Oregostoma*, SERVILLE, et *Rhinotragus*, GERMAR; mais il se distingue de tous deux par la forme de ses antennes; par celle de son prothorax; par ses élytres ovalairement élargies en arrière; par ses cuisses plus longues que les tibias, et fortement globuleuses à leur extrémité, et par son abdomen tuméfié et piriforme, ressemblant beaucoup à celui de certaines guêpes (le genre *Polistes*, FAB.).

Apiogaster rufiventris.

Niger; elytris cyaneis, vel sub-viridi cyaneis; abdomine rubro, 4 primis segmentis posticè fusco marginatis.

Long.: 10 mill. — Lat. ad humeros: 3 mill.

Corps, antennes, prothorax, écusson et pattes noirs. — *Elytres* bleues ou d'un bleu verdâtre, principalement dans la première moitié de leur longueur. — *Abdomen* rouge brillant, ses quatre premiers segments bordés postérieurement de brunâtre. — *Tête* pointillée sur les joues, ponctuée et striée sur le front, celui-ci plan et longitudinalement sillonné dans son milieu; sutures génales relevées; museau légèrement convexe en dessus; suture frontale coupée carrément dans son milieu, et arcuément à droite et à gauche de celui-ci. — *Mandibules* rugueuses et longitudinalement impressionnées à leur bord externe. — *Antennes* faiblement garnies en dessous de poils très-courts, et de poils un peu plus longs à l'extrémité de chacun de leurs troisième et quatrième articles. — *Prothorax* portant sur ses côtés, surtout en avant, quelques poils longs et grisâtres: rayé en dessus de petites rides transversales, et sillonné transversalement à sa base.

— *Écusson* creusé dans son milieu d'une petite fossette triangulaire, les angles de son échancrure apicale, aigus. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; deux fois et demie aussi longues que lui : planes en dessus dans la première moitié de leur longueur, un peu convexes dans le surplus, perpendiculairement déclives sur les côtés vers les épaules, où elles sont lobées ; un peu repliées en dessous dans leur partie rétrécie, et très-étroitement rebordées ensuite : coupées carrément au devant de l'écusson, puis légèrement arquées chacune en avant ; le bord de cet arc un peu relevé, ce qui les fait paraître convexement déclives à leur base ; l'angle huméral un peu obtus : creusées de deux petits sillons partant chacun des angles postérieurs de l'écusson, convergeant vers la suture, où ils se réunissent au premier douzième environ de la longueur, leur intervalle formant une espèce de second écusson en triangle allongé : enfoncées sur la suture, à la suite de ce triangle, jusqu'au quart environ de leur longueur : très-finement ruguleuses sur leur surface : creusées chacune d'un sillon partant de la base en dedans de l'épaule, et s'effaçant au milieu de la longueur : irrégulièrement ponctuées à leur base, les points se prolongeant en ligne dans chacun des sillons : marquées chacune de six lignes longitudinales de points petits et serrés, mêlés de points plus gros, également espacés entre eux, et portant chacun un poil gris mi-couché. — *En dessous*, prothorax légèrement ridé. — *Méso et méta-thorax* couverts de petits poils gris, et assez grossièrement et densément ponctués ; le métathorax longitudinalement sillonné dans son milieu, et paré en arrière, à droite et à gauche de sa ligne médiane, d'une bande transversale arquée, formée de petits poils courts, très-serrés, d'un gris jaunâtre. — *Episternums métathoraciques* grossièrement ponctués, leurs sutures relevées. — *Abdomen* parcimonieusement revêtu de petits poils gris, plus serrés et plus longs au bord postérieur de chacun de ses anneaux ; dernier anneau graduellement rétréci

jusqu'à son extrémité : celle-ci assez largement tronquée et ciliée de roux. — *Pattes* portant des petits poils raides et grisâtres, beaucoup plus nombreux sur les tibias que sur les cuisses. — *Tibias antérieurs* revêtus sur leur côté interne, dans les trois derniers quarts de leur longueur, d'une pubescence roussâtre. *Tarses* couverts en dessous d'une petite brosse de poils roussâtres.

J'ai reçu cette remarquable petite espèce comme provenant du Brésil. Mais je crois que c'est une erreur, et qu'elle est plutôt africaine, sans pouvoir cependant donner à l'appui de mon opinion d'autre raison que celle tirée du faciès de l'insecte.

LAMIENS.

Exocentrus tessellatus.

Dilutè rufus. Capite longitrorsùm sulcato, vagè punctato, et pube cervinèa densè oblecto, punctis piligeribus. Oculis nigris. Antennis dilutè fuscis cinereo annulatis. Prothorace transverso, lateribus ultrà medium utrinquè dente spinosà retrorsùm recurvâ armato; pube cervinèa, in dorso fulvo-grisèa, densè oblecto. Elytris laxè punctulatis, fusco cinereoque tessellatis, nigro hirtis. Pedibus pallidè testaceis, femoribus infuscatis.

Long. : 5 mill. — Lat. ad humeros : 2 mill.

- *Corps* d'un roux clair. — *Tête* un peu bombée sur le front : creusée au milieu de celui-ci d'un sillon longitudinal : vaguement ponctué, les points émettant chacun un petit poil raide et roussâtre : entièrement couverte d'une fine pubescence fauve, très-serrée, un peu plus claire au milieu du front. — *Suture frontale* droite. — *Labre* arrondi en avant. — *Mandibules* noires à leur extrémité. — *Yeux* noirs, oblongs, latéraux et assez fortement échancrés. — *Antennes* d'un brun clair, longuement annelées de gris à la base de chacun de leurs articles, frangées en dessous de poils grisâtres. Premier article allongé,

plus épais, plus obscur que les autres, et aussi long que les deuxième et troisième réunis; deuxième, court; troisième et quatrième grands, égaux entre eux; les suivants un peu plus courts, et diminuant progressivement et faiblement de longueur. — *Prothorax* transversal, un peu avancé arcuément sur la tête, à son bord antérieur; coupé carrément à sa base; arrondi sur ses côtés et armé sur chacun d'eux, presque aux deux tiers de sa longueur, d'une petite dent épineuse dirigée en arrière: modérément convexe en dessus: marqué à sa base et à son bord antérieur d'une dépression transversale et suléiforme: très-finement granuleux: entièrement couvert d'une pubescence fine et serrée, d'un fauve rougeâtre plus clair sur les côtés, et presque grisâtre sur son disque et à la base, dans le tiers médian de sa largeur: parsemé de petits poils raides et roussâtres. — *Ecusson* petit, subtriangulaire, couvert d'une pubescence roux clair. — *Élytres* faiblement plus larges à leur base que le prothorax y compris ses dents latérales, mais moitié plus larges que celui-ci à son bord postérieur, et environ quatre fois aussi longues que lui: étroitement rebordées extérieurement et à la suture: presque parallèles, et arrondies ensemble à leur extrémité: coupées carrément à leur base, avec les épaules arrondies: modérément convexes en dessus, et subperpendiculairement déclives sur les côtés: lâchement pointillées dans la première moitié de leur longueur, les points disposés ensuite presque en lignes longitudinales: entièrement couvertes d'un duvet fin et serré, gris roussâtre, mélangé, principalement dans la dernière moitié de leur longueur, de petites taches en grande partie carrées, formées d'une pubescence brune: hérissées de poils noirs, sérialement disposés. — *Dessous du corps* et *pattes* couverts d'un duvet fin, grisâtre et soyeux. — *Pattes* d'un testacé pâle; la massue des cuisses comprimée et rembrunie.

Cette petite espèce, capturée à Pondichéry, m'a été envoyée par mon frère en 1854.

Praonetha, DEJEAN, **signata**.

Elongata, brunnea, pube supra siliceâ, subtùs griseâ, oblecta. Elytris albido fasciatis, maculisque duabus nigris propè apicem notatis. Capite prothoraceque remotè punctatis. Elytris punctato striatis, punctis pedetentim decrescentibus.

Long.: 7 mill. — Lat. ad humeros : 5 mill.

Corps allongé, parallèle, médiocrement convexe. — *Tête* légèrement bombée sur le front : peu densément ponctuée : creusée entre les antennes d'un sillon large et peu profond : couverte d'une pubescence cendrée, peu serrée. — *Suture frontale* droite. — *Labre* lisse, brillant, tronqué et cilié de roux en avant. — *Mandibules* noires, courtes, recourbées et aiguës à leur extrémité ; longitudinalement sillonnées sur leur bord extérieur. — *Pulpes* testacés, à articles légèrement comprimés, presque cylindriques ; l'avant-dernier faiblement renflé, aussi long que le dernier, celui-ci rétréci presque en pointe à son extrémité. — *Yeux* noirs, latéraux, longitudinalement oblongs, assez fortement échancrés par l'insertion des antennes. — *Antennes* point velues en dessous, un peu moins longues que le corps, faiblement sétacées, d'un roux un peu brunâtre et légèrement annelées de cendré ; de onze articles ; le premier, grand, renflé ; le deuxième, court, légèrement globuleux ; les suivants cylindriques ; le troisième, grand, un peu renflé en dessous à son extrémité ; le quatrième, aussi grand que le troisième ; les suivants un peu plus courts, égaux entre eux ; le dernier aminci à son extrémité. — *Prothorax* un peu plus long que large, coupé carrément à ses bords antérieur et postérieur : légèrement rétréci en avant, presque droit ou à peine arrondi sur ses côtés ; très-étroitement rebordé et cilié de fauve à sa base : médiocrement convexe en dessus : peu densément ponctué, sa ligne longitudi-

nalement médiane faiblement relevée : entièrement couvert d'une pubescence siliceuse, très-serrée. — *Ecusson* petit, arrondi à son extrémité, faiblement impressionné dans son milieu. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, presque trois fois aussi longues que lui : étroitement rebordées latéralement : parallèles, légèrement rétrécies près de leur extrémité, le milieu de celle-ci prolongé en pointe, à chaque élytre : coupées carrément à leur base, avec les épaules arrondies, et la fossette humérale légèrement marquée : creusées chacune de dix légères stries garnies de points rapprochés, diminuant progressivement de grosseur jusqu'au second tiers de la longueur, à partir duquel ils sont peu visibles ; la première strie contre la suture plus fortement marquée dans le dernier tiers de sa longueur, où elle est presque sulciforme ; les intervalles des stries à peine relevés : entièrement couvertes d'une pubescence siliceuse mélangée de cendré, et ornées chacune ; 1° d'une tache noire, presque veloutée, oblongue, un peu oblique et placée près de l'extrémité ; 2° de quatre bandes blanches formées de petites taches plus ou moins confluentes ; la première, oblique, descendant du bas de l'épaule vers la suture qu'elle n'atteint pas, et s'arrêtant au quart de la longueur de l'élytre ; la deuxième, également oblique, commençant au quart de la longueur près du bord externe et descendant vers la suture, s'arrêtant au-dessous de l'extrémité de la première, à la moitié de la longueur ; la troisième, transversale, placée aux deux tiers de la longueur, sur la partie médiane de l'élytre, et composée seulement de deux petites taches linéaires ; la quatrième, plus épaisse que les autres, un peu arquée et limitant antérieurement et sur son côté externe la tache noire ci-dessus mentionnée. — *Dessous du corps et pattes* revêtus d'une pubescence d'un cendré un peu jaunâtre. — *Méso et métathorax* lâchement ponctués, ce dernier longitudinalement et largement sillonné dans son milieu. — *Dernier anneau de l'abdomen* tronqué et cilié de roux à son

extrémité—*Cuisses* renflées, légèrement comprimées.—*Crochets des tarsi* courts et assez forts.

Cette espèce, originaire de l'île de Woodlark, se rapproche par sa taille de la *Praon. lenis*, DEJ; mais elle est encore plus voisine de l'*alternans*, WIDMANN, dont elle se distingue par son front plus large; par son prothorax nullement inégal en dessus; par ses élytres plus parallèles; par sa ponctuation plus forte et plus serrée, surtout à la base des élytres vers la suture; par sa couleur moins fauve; par les bandes blanches et la tache noire qui ornent ses élytres; bandes et tache différentes, et peu perceptibles dans l'*alternans*.

 ERRATA.

En relisant l'essai sur la faune de l'île de Woodlark, publié par le Père Montrousier dans les Annales des Sciences physiques et naturelles de la Société impériale d'agriculture de Lyon, deuxième série, tome 7, première partie, je m'aperçois qu'il a décrit, page 64, sous le nom d'*Apomecyna porphyrea*, la même espèce que, par erreur, j'ai décrite sous celui d'*albo-maculata*, page 362. Il faut donc regarder ce dernier nom comme non •avenu, et le remplacer par celui de *porphyrea* qui lui est antérieur.

NOTICE SUR LA VIVIPARITÉ OU L'OVOVIVIPARITÉ

DES

OREINA SPECIOSA PANZER ET **SUPERBA** OLIVIER,

AVEC LA

DESCRIPTION DE LA LARVE DE CETTE DERNIÈRE ESPÈCE,

Par **M. B.-P. PERROUD.**

Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 août 1855.

Lors d'une exploration entomologique que nous fîmes, il y a plusieurs années, M. Foudras et moi à la Grande-Chartreuse, près de Grenoble, je piquai dans une de mes boîtes de chasse quelques *Oreina speciosa*. Le soir, à notre rentrée au monastère, où nous venons toujours chercher un repos vivement désiré, j'examinai mes captures de la journée, et j'aperçus marchant dans la boîte où j'avais placé mes *Oreina*, une petite larve noire qui me parut appartenir à une Chrysomèle. J'y fis alors peu d'attention, et croyant qu'elle était tombée par hasard dans la boîte, lorsque j'y avais placé les insectes qu'elle contenait, je la jetai et n'y pensai plus. Les quelques jours dont nous avions disposé pour notre excursion étant expirés, il nous fallut le lendemain abandonner la Chartreuse, nous éloigner de ces grands bois où nous avions éprouvé de si douces jouissances, et quitter les bons religieux dont la sérénité au milieu d'une vie de privations et de solitude, et l'affabilité envers le voyageur, laissent dans les âmes de ces souvenirs qui ne s'effacent jamais. En préparant mon petit bagage et en jetant, avant de rentrer à Lyon, un dernier regard sur le produit de mes chasses, je ne fus pas médiocrement surpris de trouver dans la boîte où étaient mes *Oreina*, trois larves entièrement semblables à celle que j'avais expulsée la veille. Le hasard ne pouvait plus être invoqué, il était évident